

Identifiant SNES (si vous étiez déjà adhérent)

Sexe **Fém.** **Masc.** **Date de naissance** .. / .. /

Nom (utilisez le nom connu du rectorat précisé sur le bulletin de salaire)

Nom patronymique (de naissance) **Prénom**

Résidence, bâtiment, escalier...

Code postal **Ville ou pays étranger**

Téléphone fixe **Téléphone portable**

Courriel (Respectez minuscules majuscules et caractères spéciaux)

Établissement d'exercice **CODE**

Nom de l'établissement :

AED/AESH/AVS

AED
 AESH
 AVS

Cotisation

(10 prélèvements de 2.50 €)

Coût réel total après crédit d'impôt 8.50€
 La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt de 66%, qui vous sera remboursé par les Finances Publiques si vous n'êtes pas imposable.

NB : Le prélèvement en 10 fois n'est possible que si votre bulletin nous parvient avant le 23 octobre 2020.

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Montant total de la cotisation : €

Mode de paiement :

- Paiement par **Chèque joint** au nom du SNES Paris.
- Paiement par **Prélèvements Automatiques tacitement reconductibles annuellement.**
Je serai informé en début d'année scolaire du montant et des échéances et pourrai à ce moment apporter les corrections nécessaires à ma situation, modifier le mode de paiement ou suspendre mon adhésion.
- Paiement par **Prélèvements Automatiques non reconductibles.**
(fin des prélèvements au plus tard en août 2021).

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant :

prélèvements de € chacun.

Paiement par **Carte Bancaire en ligne** : www.paris.snes.edu/adhesion/

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements.
 N.B. : « paiement récurrent » ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements.

Date : **Signature :**

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM

PRENOM

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL - VILLE

PAYS

IBAN

BIC

Pour le compte de :
SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13
 Ref : COTISATION SNES

Signature :

A : Le :

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Paiement : récurrent ou unique

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547